

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GROUPE EUROTUNNEL SA



(avis préalable à une mise en vente de titres
non réclamés dans le cadre du regroupement des actions)

Dans le cadre du regroupement des actions de catégorie A Groupe Eurotunnel SA (**les Actions A**) effectué par l'échange de 40 Actions A anciennes de 0,01 euro de valeur nominale chacune contre 1 Action A nouvelle de 0,40 euro de valeur nominale, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2007, les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'Actions A anciennes correspondant à un nombre entier d'Actions A nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des Actions A anciennes formant rompus de manière à permettre la réalisation des opérations de regroupement.

Le Président-Directeur général de la société Groupe Eurotunnel SA, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'administration lors de sa séance du 3 octobre 2007 agissant en vertu des pouvoirs de mise en œuvre lui ayant été délégués par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 juin 2007, a décidé conformément à l'article L.228-6 du Code de commerce et aux articles R.228-11 et R.228-12 du Code de commerce (anciens articles 205-1 et 205-2 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales), que les Actions A nouvelles provenant du regroupement correspondant aux Actions A non réclamées par leur ayants droits dans un délai de deux ans à compter de la publication du présent avis seront vendues en bourse.

En conséquence, lesdits ayants droits sont invités à faire valoir leurs droits dans ce délai, faute de quoi, ils ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en espèces du produit net de la vente des titres non réclamés. Le produit de la vente des titres sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert auprès de BNP Paribas Securities Services.

A l'expiration de ce délai de dix ans, les sommes revenant aux ayants droits seront versées à la Caisse des dépôts et consignations et resteront à leur disposition sous réserve de la prescription trentenaire au profit de l'Etat.

GROUPE EUROTUNNEL SA

Société anonyme au capital de 23.913.644,51 euros
Siège social : 19 boulevard Maeshherbes - 75008 Paris
483 385 142 RCS Paris



www.eurotunnel.com